



European
Social
Charter

Charte
Sociale
Européenne



Comité européen des Droits sociaux (CEDS) 260^e session, 22 – 26 octobre 2012

Ordre du jour

Réclamations collectives

Le Comité examinera les réclamations suivantes :

- Médecins du Monde c. France, Réclamation n° 67/2011
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, Réclamation n° 68/2011
- Défense des Enfants - International (DEI) c. Belgique, Réclamation n° 69/2011
- *Association of Care Giving Relatives and Friends* c. Finlande, Réclamation n° 70/2011
- *Association of Care Giving Relatives and Friends* c. Finlande, Réclamation n° 71/2011
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Grèce, Réclamation n° 72/2011
- Syndicat de Défense des Fonctionnaires c. France, Réclamation n° 73/3011
- Fellesforbundet for Sjøfolk (FFFS) c. Norvège, Réclamation n° 74/2011
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Belgique, Réclamation n° 75/2011
- Fédération des Pensionnés salariés de Grèce (IKA –ETAM) c. Grèce, Réclamation n° 76/2012
- Fédération panhellénique des Pensionnés de la Fonction Publique, Réclamation n° 77/2012
- Syndicat des Pensionnés des Chemins de fer électriques d'Athènes-Piraeus (I.S.A.P.) c. Grèce, Réclamation n° 78/2012
- Fédération panhellénique des Pensionnés de l'Entreprise publique de l'Electricité (POS-DEI.), c. Grèce Réclamation n° 79/201
- Syndicat des Pensionnés de la Banque agricole de Grèce c. Grèce, Réclamation n° 80/2012
- Action européenne des Handicapés (AEH) c. France, Réclamation n° 81/2012
- Comité européen d'Action spécialisée pour l'Enfant et la Famille dans leur Milieu de vie (EUROCEF) c. France, Réclamation n° 82/2012
- Confédération européenne de Police (EuroCOP) c. Irlande, Réclamation n° 83/2012
- Union syndicale des Magistrats administratifs (USMA) c. France, Réclamation n° 84/2012
- Confédération générale du Travail de Suède et Confédération générale des Cadres, Fonctionnaires et Employés c. Suède, Réclamation n° 85/2012
- Fédération européenne d'Associations nationales travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA) c. Pays Bas, Réclamation n° 86/2012
- Fédération international pour le Planning familial – Réseau européen (IPPF EN) c. Italie, Complaint No. 87/2012

Réunion avec le Bureau du Comité gouvernemental

Une réunion jointe avec le Bureau du Comité gouvernemental se déroulera le 24 octobre.

Rapports nationaux en vue des Conclusions 2012 de la Charte et Conclusions XX-1 (2012) de la Charte de 1961

Le Comité examinera les articles suivants :

L'article 15 : Droits des personnes handicapées à la formation professionnelle, à la réadaptation et à l'intégration sociale

L'article 20 : Droit à l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, sans discrimination fondée sur le sexe

L'article 24 : Droit à la protection en cas de licenciement

L'article 25 : Droit des travailleurs à la protection de leurs créances en cas d'insolvabilité de leur employeur

Les réunions sur les dispositions non acceptées de la Charte révisée

Les pays concernés en 2012 sont les suivants : Albanie, Finlande et Turquie